



## DERBY DES AILLONS-MARGERIAZ 1000 « Massif des Bauges »

### REGLEMENT

#### Article 1: Date de l'épreuve et parcours

Le Derby des Aillons-Margeriaz est fixé au Dimanche 21 janvier 2018 sur le domaine d'Aillons/Margeriaz 1000. **Reconnaissance obligatoire** le matin de la course entre 9h-12h, avec port du dossard.

#### Article 2: Engagement

Les coureurs doivent se pré-inscrire directement sur le site du club ([www.cludessportsdesaillons.com](http://www.cludessportsdesaillons.com)). Les **justificatifs (inscription définitive) et paiements se feront le matin de la course au centre d'accueil d'Aillon 1000**. Les justificatifs à fournir sont le bulletin d'inscription signé, le certificat médical de non contre-indication à la pratique de ski en compétition (sauf licenciés), le chèque de 30€ libellé à l'ordre du Ski Club des Aillons, et l'autorisation parentale pour les mineurs de 16 ans révolus. La pré-inscription est possible jusqu'au 20 janvier 18h. Elle comprend:

- la participation au Derby des Aillons/Margeriaz
- le forfait journée.
- l'assurance journée
- le casse-croûte (sandwich-diot + 1 boisson)
- La remise des prix.

#### Article 3 : Conditions de participation et matériel

Le Derby des Aillons/Margeriaz est ouvert à toute personne âgée de 16 ans révolus au dimanche 21 janvier. Les mineurs devront disposer d'une autorisation parentale. Chaque concurrent devra être en excellente santé, convenablement entraîné et capable de descendre des pistes noires non damées. Les concurrents devront être maîtres de leur comportement sur la totalité de l'épreuve. Le port d'une dorsale et d'un casque homologué est obligatoire. Les organisateurs limitent le nombre de coureurs à 100-120 maximum.

#### Article 4 : Dossards

Les dossards seront retirés le dimanche 21 janvier entre 9h00 12h00 au centre d'accueil d'Aillon-le-Jeune (à côté des caisses) au moment de l'inscription. Seuls les porteurs du dossard officiel pourront participer à l'épreuve. Ces dossards devront impérativement être remis à l'arrivée du dernier run. Le départ se fera dans l'ordre des dossards lors des deux runs ; tirage au sort pour établir la liste de départ.

#### Article 5 : Assurance

Les participants seront automatiquement assurés dans le prix de l'inscription. L'organisation décline toute responsabilité en cas d'accident matériel ou corporel pouvant survenir aux concurrents et des suites éventuelles qui pourraient en découler.

#### Article 6 : Etat du terrain

Le terrain ne fera l'objet d'aucune préparation particulière et sera livré aux concurrents dans les conditions imposées par la météo et l'état de la neige.

## Article 7 : La course

La **reconnaissance** se fera le matin 9h-12h sur une « **piste ouverte au public** » maîtrisez votre vitesse !!! Les coureurs devront porter leur dossard.

Des portes bleues «**directionnelles** » indiqueront la trajectoire idéale. Des portes rouges »**obligatoires** » signaleront les passages dangereux : route, cassure, changement de trajectoire. En cas de non franchissement des portes rouges, les coureurs se verront automatiquement pénalisés de + 30 secondes par porte.

## Article 8 : Sécurité

**ATTENTION : LE CERTIFICAT MEDICAL de non contre-indication au ski de compétition (pour les non licenciés), LE PORT DE LA DORSALE ET D'UN CASQUE HOMOLOGUE EST OBLIGATOIRE POUR PARTICIPER AU DERBY DES AILLONS-MARGERIAZ.**

Ils devront être présentés lors de l'inscription le matin de la course.

## Article 9 : Disqualification

Les cas pouvant entraîner une disqualification sont:

-**infraction ou tentative de fraude au règlement précédemment énoncé.**

-**intervention d'une aide extérieure durant la course.**

-comportement antisportif ou violent durant la course.

Dans ce cas, les concurrents exclus ne recevront aucun remboursement de la part du comité d'organisation.

## Article 10 : Classement

Un classement homme et femme sera effectué dans toutes les catégories définies le jour de l'épreuve en fonction du nombre d'inscrits par catégorie.

## Article 11 : Annulation-Remboursement

Le comité d'organisation se réserve le droit en cas de force majeure et/ou pour des raisons de sécurité de modifier le règlement. Le comité d'organisation se réserve le droit d'annuler l'épreuve en cas de mauvaises conditions nivologiques et/ou météorologiques pouvant mettre en danger la sécurité des concurrents.

\*\*\*\*\*

### Programme de la journée

**9h00 - 12h00:** Inscriptions, remise des dossards et du forfait au centre d'accueil Aillon 1000

**9h00 - 12h00:** Reco derby « **Attention, piste ouverte au public !** »

**12h00 - 14h00:** Casse-croûte (sandwich-diot + 1 boisson).

**14h00:** briefing course « **obligatoire** » (raquette d'arrivée)

**15h00:** Départ 1er Run « Dré dans l'pentu »

**16h30:** Départ 2ème Run « idem 1<sup>er</sup>: Dré dans l'pentu»

**18h00 :** Remise des prix

\*\*\*\*\*

Infos Derby: **Jérôme Sicardi**: 06 80 35 35 52



<https://www.facebook.com/derby.des.aillons2016>

Info et pré-inscription sur le site internet du club : <https://www.clubdessportsdesaillons.com>

Info Aillons/Margeriaz 1000: journée forfait à 10 € :

<http://www.lesaillons.com/aillons-margeriaz-1000-en-fete-4897119.html>